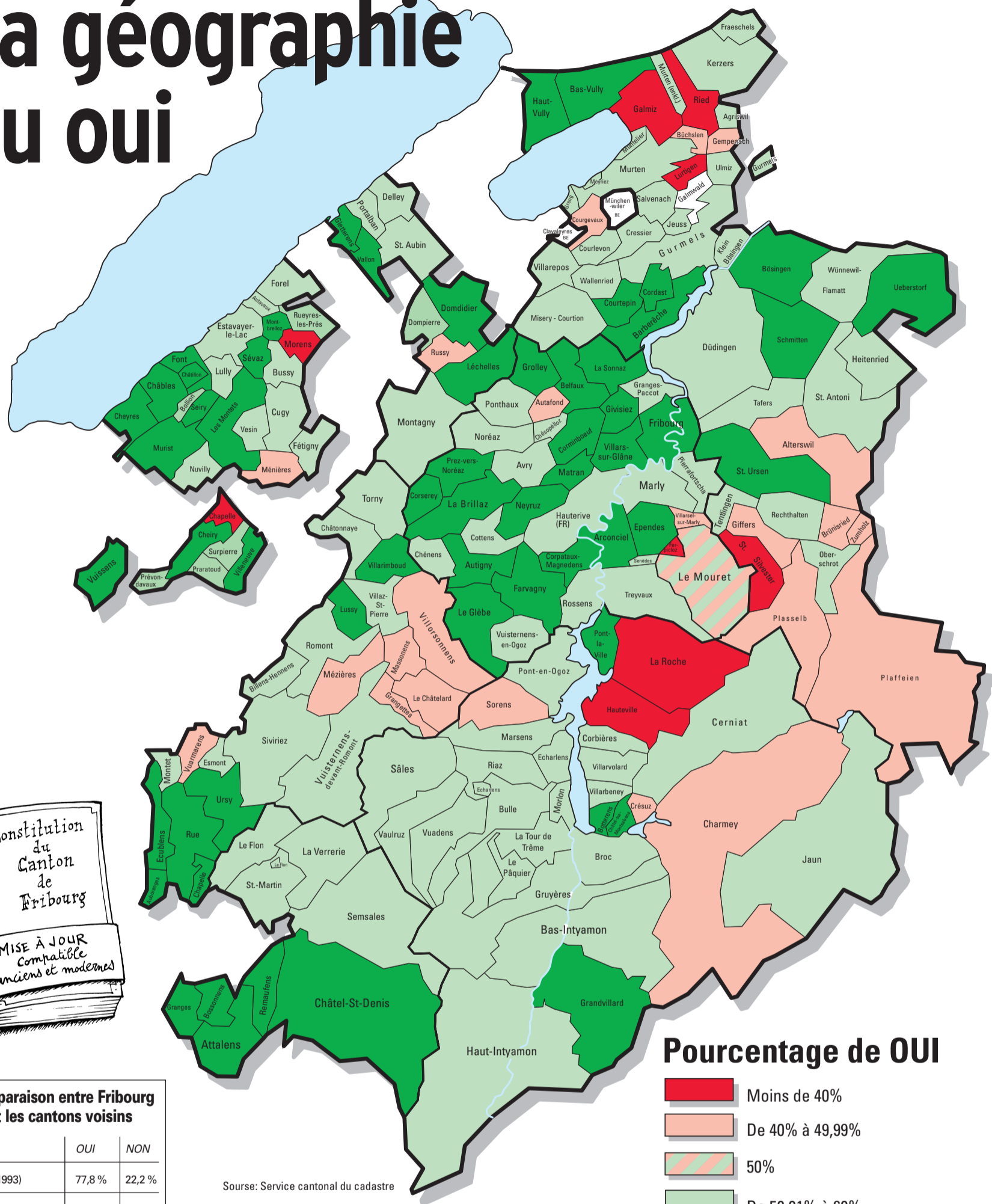


# La géographie du oui



**Comparaison entre Fribourg et les cantons voisins**

Canton	OUI	NON
Berne (1993)	77,8 %	22,2 %
Neuchâtel (2000)	76,6 %	23,4 %
Vaud (2002)	55,9 %	44,1 %
<b>Fribourg (2004)</b>	<b>58 %</b>	<b>42 %</b>

Source: Service cantonal du cadastre

## Pourcentage de OUI

- Moins de 40%
- De 40% à 49,99%
- 50%
- De 50,01% à 60%
- 60,01% et plus

### COMMENTAIRE

#### LA RAISON PLUS FORTE QUE L'ÉMOTION

Pas de doute: le canton a joué à se faire peur. Les oiseaux de mauvais augure n'annonçaient pas que le bébé constitutionnel serait évacué avec l'eau du bain du triple non fédéral? Que le cumul des oppositions ponctuelles, sur les langues par exemple, aurait raison de l'œuvre des constituants? Que l'émotion des uns l'emporterait sur la raison des autres? Erreur. Plutôt que de fuir devant les épouvantails financiers agités durant la campagne par la droite libérale et les milieux patronaux, les Fribourgeois se sont montrés capables d'audaces mesurées. Ils ont même pris un malin plaisir à crier à la face du pays: «Notre canton n'est ni rétrograde ni révolutionnaire!»

A l'évidence, le peuple a témoigné sa confiance aux 45 femmes et 85 hommes parvenus à un compromis au terme de quatre ans de travaux. Après tout, c'est lui qui les a élus en mars 2000, les choisissant de manière à représenter fidèlement les diverses sensibilités cantonales. En retour, leur projet ressemble au Fribourg d'aujourd'hui, fier de ses racines, ancré dans le présent et résolument tourné vers l'avenir.

S'en dégage un message d'ouverture envers les étrangers établis de longue date, de solidarité envers les mères au foyer et de tolérance à l'égard des couples homosexuels. C'est réjouissant pour la démocratie dont la valeur se mesure à la manière dont elle traite les minorités...

Soutenue par une large coalition entre le centre et la gauche, la Constitution du 16 mai 2004 range au placard le texte de 1857 dont plus personne ne voulait. De grâce, cessons de laisser dire que le canton noir et blanc entre enfin dans la modernité par un bond de 147 ans en avant. Il l'a déjà fait, merci pour lui. En disant oui dimanche, il a simplement rendu sa loi fondamentale compatible avec ses aspirations aux changements.

SÉBASTIEN JULAN

### Les chartes fribourgeoises

**Ancien Régime:** la ville-Etat édicte des chartes en 1347, 1392, 1404.  
**19 février 1803:** la Constitution fribourgeoise figure dans l'Acte de Médiation imposé par Bonaparte.  
**4-10 mai 1814:** après la chute de l'empire napoléonien, place à la Restauration patricienne. L'ex-Grand Conseil de 1798 établit une charte.  
**7-24 janvier 1831:** triomphe libéral. Sous la pression populaire, une Constituante élue (49 membres) change la charte en deux mois.  
**4 mars 1848:** un régime radical s'installe après le Sonderbund. Les nouveaux députés adoptent une Constitution non soumise au peuple.  
**24 mai 1857:** retour des conservateurs. Une commission du Grand Conseil élabore un projet accepté à 92% au vote populaire (masculin). Participation: 65% (15 900 votants).  
**XX<sup>e</sup> siècle:** démarches parlementaires en 1968, 1987 et 1992. Puis le Grand Conseil décide en 1998 de sonder le peuple qui, le 13 juin 1999, plébiscite une révision totale (par 86%). Il opte pour une Constituante (par 55%) et l'élit le 12 mars 2000. Son vote final le 30 janvier 2004: 97 oui, 21 non.  
**16 mai 2004:** les Fribourgeois se donnent une nouvelle Constitution par 58% des voix. Participation: 49% (77 309 votants).

### LE CAMP DU NON «Je ne suis pas surpris»

**Jean-Luc Rimaz**, président de l'UDC cantonale: «Je ne suis pas surpris par le score, je m'attendais à 55% de oui et 45% de non. On savait qu'il serait très difficile de faire refuser la Constitution sachant que seuls les associations patronales, le PRD et l'UDC étaient contre. Ce qui a fait pencher la balance selon moi, c'est le double jeu du PDC qui veut diminuer les impôts d'un côté et accepte de l'autre un texte qui va coûter des millions. »Ce qui me fait dire qu'il n'y aura jamais une large alliance de droite, car la moitié du PDC vote à

gauche. Nous sommes très proches du PRD et sommes prêts à discuter à la condition qu'une telle alliance ne soit pas unilatérale au profit des radicaux. On a vraiment besoin d'une collaboration entre partis de droite pour barrer la route à la gauche. »Pour revenir à cette campagne, j'admets que le comité de soutien a été meilleur que nous durant la dernière semaine en utilisant le soutien de M<sup>rs</sup> Genoud, même si pour moi l'évêque n'a pas à se prononcer sur une Constitution. Comme à l'accoutumée, l'UDC va maintenant rester vigilante par rapport à toute nouvelle dépense de l'Etat. Il faut arrêter de charger le bateau et faire en sorte d'améliorer la compétitivité de Fribourg sur le plan fiscal.» SJ



### LE CAMP DU OUI «Un message d'ouverture»

**Christian Levrat** (ps, Vuadens), conseiller national et président de la Constituante 2003: «Je remercie les électeurs qui ont fait une pesée globale de la Constitution et l'ont jugée équilibrée, au-delà des détails qui les chiffonnaient. Ils ont vu qu'elle résulte d'un processus de négociation et que ce consensus était combattu par des idéologues arrogants qui voulaient imposer leur programme. »Je suis d'autant plus satisfait que les Fribourgeois, également par leur vote plus net encore sur les objets fédéraux, ont refusé le programme de démantèlement de



l'Etat que voulait nous imposer l'ultradroite. On a réussi dans le canton à stopper la droite et à construire une vraie dynamique de gauche. Et on a gagné alors que l'émotion était dans l'autre camp: faire appel à la raison est toujours plus difficile. »Avec la nouvelle charte, le peuple donne un message d'ouverture aux étrangers, aux familles et à ceux qui vivent différemment. Je suis reconnaissant aux chefs des groupes radicaux et démocrates-chrétiens qui ont fidèlement combattu à nos côtés. Pour ma part, cette expérience m'a beaucoup appris et m'a donné une vision plus large de la politique. Elle a en outre permis au PS de former une nouvelle génération d'élus.» SJ